## **DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026**



## Ecole Municipale des Arts

Nom de l'élève : F	Prénom de l'élève :		
Date de naissance :			
Adresse:			
<b>~</b> (c	des parents)		
E-mail:	(des parents)		
PERSONNES A CONTACTER EN CAS DE E	BESOIN:		
Nom :	Téléphone :		
Nom :	Téléphone :		
Professeur : Sébastien LEMOINE			
Guitare (cours de 1h) :	Professeur : Claudia BRUTUS		
☐ Mardi de 17h30 à 18h30			
☐ Mardi de 18h30 à 19h30	Maternels (cours d'1h):		
□ Jeudi de 17h30 à 18h30	□ Samedi de 10h00 à 11h00		
□ Jeudi de 18h30 à 19h30	Elémentaires (cours d'1h30) :		
□ Vendredi de 18h00 à 19h00	□ Mardi de 17h00 à 18h30		
□ Vendredi de 19h00 à 20h00	☐ Mercredi de 9h30 à 11h00		
	☐ Mercredi de 11h00 à 12h30		
Professeur : Fabien JOUANNEAU	□ Mercredi de 13h00 à 14h30		
Ados : Atelier (cours d'1h30)	□ Mercredi de 14h30 à 16h00		
	□ Vendredi de 17h00 à 18h30		
☐ Mercredi de 13h00 à 14h30	□ Samedi de 11h00 à 12h30		
☐ Mercredi de 14h30 à 16h00	□ Samedi de 13h00 à 14h30		
☐ Mercredi de 16h00 à 17h30	<u> </u>		
Initiation à la Bande Dessinée (9-14 ans)			
☐ Mardi de 17h00 à 18h30			
☐ Vendredi de 17h00 à 18h30			

<u>Lieu des ateliers</u> : salle n°1 et n°3 des Locaux Rouget de Lisle (51 rue Rouget de Lisle).

- L'inscription à ces cours comporte l'acquisition de fournitures à la charge des élèves.
- > Toute inscription engage l'élève annuellement
- Aucun désistement ne pourra être accepté en cours d'année afin de ne pas compromettre le maintien des cours.

## TARIFS\* DES COURS 2025/2026

(Présentation d'un justificatif de domicile pour les élèves Carrillons\*)

Durée du cours	Tarif annuel Carrillons	Montant des versements si paiement en 3 fois	Tarif annuel « Habitants hors commune »	Montant des versements si paiement en 3 fois
1h	298 €*	1 <sup>er</sup> : 100 € / 2 <sup>ème</sup> : 100 € / 3 <sup>ème</sup> : 98 €	361 €*	1 <sup>er</sup> : 161 € / 2 <sup>ème</sup> : 100 € / 3 <sup>ème</sup> : 100 €
1h30	330 €*	1 <sup>er</sup> : 130 € / 2 <sup>ème</sup> : 100 € / 3 <sup>ème</sup> : 100 €	391 €*	1 <sup>er</sup> : 131 € / 2 <sup>ème</sup> : 130 € / 3 <sup>ème</sup> : 130 €

\*Tarif applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2025. Sous réserve d'approbation du conseil municipal dans sa séance du 30/06/2025.

Un courrier ou mail vous adressé en janvier et en		e monta	nt et la date butoir p	oour le 2 <sup>ème</sup> et le 3 <sup>ème</sup> versement vous sera
	1	MODAL	ITÉS DE RÈGLEM	ENTS
	Montant reçu		Date de réception	Moyens de paiement :
☐ Paiement en totalité				
☐ Paiement en 3 fois	1er versement 2ème versement 3ème versement			
(Chèque à libeller à l'		Régie S	EJ Carrières-sur-S	Seine)
La mairie n'aura alors	s plus aucune engage l'élève e le maintien d	possibili annuell des cour	ité d'intervention sur v ement. Aucun désiste	ement ne pourra être accepté en cours d'anné
donnons notre consente de la ville (site Internet, plaquettes).	ement à la di Facebook, T	ffusion ( witter :	de ces photos ou vio @CarrieresSseine,	urant les ateliers et portes ouvertes et déos sur les supports de communication , Carrières Magazine, affiches, prisation de diffusion de l'image
Fait à Carrières-sur-Seine	e, le		Signatur	re(s) obligatoire(s) :



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'AUTORISATION PARENTALE 2025/2026 (à complèter obligatoirement)

Nom de l'élève :	Prénom de l'élève	<b>;</b> :				
Date et lieu de naissance :						
Adresse :						
Téléphone :	E-mail :					
	Autorisation de sortie des	s locaux				
Enfant autorisé à rentrer tout seul à son domicile : Oui □ Non □						
Si non, indiquer les personne	es habilitées à reprendre l'enfant :					
_	Nom :         Téléphone :           Nom :         Téléphone :					
Rens	seignements - Responsables léga	aux de l'enfant				
	Mère / tutrice	Père / tuteur				
Noms et prénoms						
N° de téléphone						
E-mail (en majuscule)						
Raison sociale et adresse de l'employeur (pas de sigle)						
Situation particulière (parents séparés ou divorcés,)						
	Renseignements médic	caux				
GROUPE SANGUIN :						
VACCINATIONS : B.C.G. – 1ère vaccination						
Problèmes de santé à signaler (convulsions, allergies, asthme etc) :						
Nom du médecin traitant : Téléphone :						
Adresse:						
Pouvoir						
donner en mon nom, toute au par le corps médical du centr	utorisation nécessaire pour tout acte	autorise l'équipe d'encadrement à le opératoire, d'anesthésie qui serait décidé le faut celui choisi par les parents, dans le cas uë à évolution rapide.				
L'ELEVE (si majeur) - PERE – MERE ou TUTEUR LEGAL (si mineur) Signature précédée de « Bon pour pouvoir »						

Carrières-sur-Seine, le

Signature des responsables légaux